Image not found or type unknown

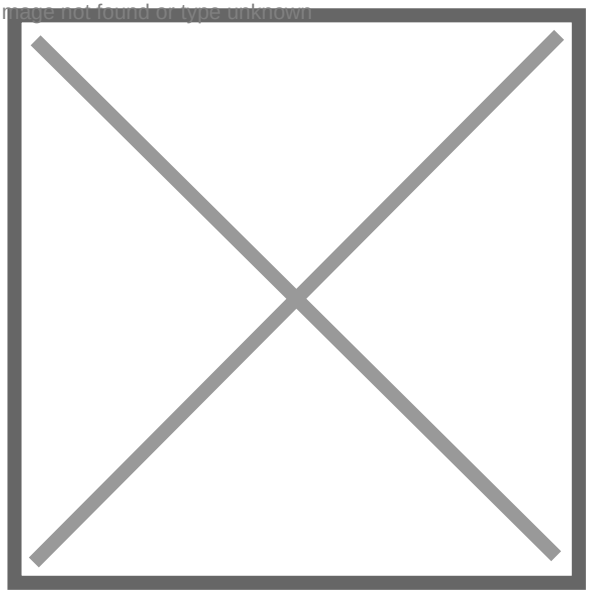

Renseignement sur durée période d'essai

Par **vandom**, le **14/10/2008** à **22:00**

bonjour,
mon contrat de travail a pris effet le 28 juillet 2008. il prévoit une période d'essai de 3 mois renouvelable.
mon emploi : concepteur développeur
ma convention collective : Syntec .
j'ai le statut cadre coef 130.
j'ai appris que la loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 limitait la période d'essai dans certains cas.
Je souhaiterais savoir si ça s'applique à moi et si oui dans quelle mesure , c'est à dire à compter de quelle date mon CDI sera confirmé
merci par avance pour votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés